

MAIRIE DE MELICOQ

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 03 juillet 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 03 juillet 2019 à dix-neuf heures, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel FLAMANT, Maire.

MEMBRES PRESENTS :

MM FLAMANT M. - CARDON P. – COLLÉ G. -. – JOLIVET B. – BOURDON
J – LANDUYT N – ZANCZAK P. – DEFRESNE X.

Mmes DELABIE ML. - VANPEVENAGE V. - LAMBERT F.

Absents excusés : GONCALVES M. - WILLOT S. – FLORENCHIE MC. -
VANDENBROM C.

POUVOIR:

Mme FLORENCHIE MC a donné pouvoir à Mr CARDON.

Début de séance : 19h00 – Fin de séance : 20h30

Mme VANPEVENAGE V a été élue secrétaire

Convocation le 25 JUIN 2019.

Ordre du jour :

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Acceptation du compte rendu du 12 AVRIL 2019
- Mutualisation des repas proposé par la CC2V
- Accord des jours de Pacs sur notre Règlement intérieur après approbation du CT du CDG 60
- Mise en place des régies cantine et périscolaire par CB et prélèvement,
- Changement d'un article sur le RI cantine et périscolaire « paiement à terme échu » au lieu « le15 de chaque mois en cours ».
- Délégation auprès du service Oise les Vallées de la numérisation du PLU à la norme CNIG,
- Approbation pour faire les convocations via les outils informatique outlook ou S2LOW (messagerie pro sécurisé et légal au point de vue juridique)

Questions diverses :

- Augmentation du plafond de la CB
- Stop à la RD15 à Machemont
- Budget Annuel allouer aux maîtresses
- Divers.

I/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 04 MARS 2 019

Monsieur le Maire ouvre le Conseil en faisant relecture du compte rendu du 12 avril 2019 aux adjoints et aux conseillers.

Après lecture faite, celui-ci a été voté à **l'unanimité**.

II/ PROPOSITION DE MUTUALISATION VIA LA CC2V

Au mois de mai 2019, la CC2V nous faisait parvenir une proposition de mutualisation des repas, en vertu de l'article L.2116-6 du code de la commande publique : « Des groupements de commandes peuvent être constitués entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés ». Ce qui permettra principalement une grande réactivité des entreprises et des tarifs plus avantageux.

Etant donné que le formulaire « recensement des besoins connus » joint avait pour date butoir le 07 juin 2019, nous leur avons rempli sous réserve d'être intéressé après consultation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal émet une réserve et attend une étude plus approfondie pour prendre position.

III/ ACCORD DES JOURS DE CONGES SPECIAUX CONCERNANT LE PACS

Monsieur le Maire après sollicitation des membres du CT concernant l'ajout d'une autorisation exceptionnelle d'absence pour le PACS et la mise à jour du règlement intérieur a eu un accord par retour de PV en date du 23/04/19.

Le Conseil Municipal ayant déjà eu connaissance de cette demande a voté pour ce rajout dans le règlement intérieur **à l'unanimité**.

IV/ MISE EN PLACE DU PAIEMENT PAR CB ET PRELEVEMENT POUR LA REGIE CANTINE ET LE PERISCOLAIRE

En 2020, il sera obligatoire de mettre en place le paiement en ligne par CB ainsi que le prélèvement bancaire pour les régies cantine et périscolaire.

De ce fait, le Maire expose cette future nouvelle obligation de paiements au Conseil Municipal et propose de le mettre en place dès que possible.

Le conseil après en avoir délibéré **décide à l'unanimité** :

- De mettre en place les moyens de paiement par CB et prélèvement,
- D'autoriser Mr le Maire à signer les conventions concernant ces nouvelles modalités de paiements, l'ouverture d'un compte de dépôt et Paylib (paiement des titres communaux sur internet).

V/ CHANGEMENT D'UN ARTICLE SUR LE REGLEMENT CANTINE ET PERISCOLAIRE

Au vu des nouvelles modalités de paiement mais aussi pour un confort de gestion des Régies Cantine et Périscolaire, il est proposé de changer des termes sur le règlement intérieur.

Les modifications sont :

« Les paiements de chaque mois se feront à terme échu, 5 jours à réception de la facture avant paiement en trésorerie » au lieu « le 15 de chaque mois ».

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder ce changement sur le règlement intérieur.

VI/ TELEVERSEMENT DU PLU SUR LE GEOPORTAIL DE L'URBANISME

Suite à la réunion de présentation du Géoportail de l'Urbanisme du 04 juin 2019 à la CC2V, il nous est proposé de déléguer à l'agence d'urbanisme Oise-les-Vallées le téléversement de notre PLU sur le GEOPORTAIL, à titre gratuit.

Après concertation et mise en concurrence avec URBA SERVICE qui proposait le même service mais a un certain coût, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de déléguer Oise-les-Vallées comme délégataire de notre espace de gestion pour numériser notre PLU à la norme CNIG, de le vérifier et de le téléverser.

VII/ UTILISATION DE LA MESSAGERIE PRO POUR ENVOYER LES CONVOCATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Après réunion d'information sur l'urbanisme à l'Adico, il nous a été proposé au vu de l'environnement et de la légalité d'éditer toutes convocations au Conseil Municipal mais aussi pour les différentes commissions de la commune les convocations via messagerie professionnelle : outlook et S2LOW.

Toutes personnes n'ayant pas internet pourra obtenir sur demande préalable sa convocation en version papier.

Le Conseil Municipal ne voit pas d'inconvénient à procéder à ce genre de convocations et approuve à l'unanimité.

VIII/ DEMANDE DE SUBVENTION REFECTION DE VOIRIE COMMUNALE A PROXIMITE DU CENTRE EQUESTRE

Monsieur le Maire après réexposition du problème de la rue de l'Eglise exposé au conseil Municipal du 06 décembre 2018 en « *Question diverses* ».

Demande auprès du Conseil Municipal s'ils sont d'accord pour effectuer une demande de subvention auprès du département de l'Oise.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette demande de Subvention.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Augmentation du plafond de la CB* : Mr ZANCZAK expose qu'actuellement le plafond de la CB est trop faible pour certains achats sur internet et qu'il serait bon de l'augmenter pour éviter de faire la commande par exemple sur

internet en 2 fois et subir des doubles frais de port. Le Conseil Municipal **approuve cette augmentation à l'unanimité.**

- Stop à la RD15 à Machemont : Après réclamation d'un locataire de Mélicocq dont sa demande a été jusqu'au Service du Département de l'Oise, pour implanter un panneau « STOP » sur la RD15, afin de ralentir la vitesse des automobilistes. Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de cette demande, ne voit pas l'intérêt de poser un panneau de la sorte puisque s'il venait à être posé il engendrerait des nuisances sonores perpétuelles de freinages et de démarrages de véhicules bien plus important que la vitesse de certains véhicules.
- Budget Annuel alloué aux maîtresses : il a été proposé de faire un autre budget de fonctionnement (administratif etc.), le Conseil Municipal étudiera ce point lors du prochain Budget.

Tour de table :

Mr COLLE G. : La coupure d'eau a impacté de manière négative le seul commerçant de Mélicocq « l'auberge des chiens rouges ». Mr Landuyt réagit en disant qu'il a parlé au service de l'eau et a demandé à ce que les travaux se fassent le lundi. Du côté de la Mairie, il en avait été fait de même par téléphone et mail, après visite du patron de ce restaurant.

Mme DELABIE ML : à cause de notre changement d'opérateur, nous n'avons plus de téléphonie, nous mettons tout en œuvre pour régler ce problème et de ce fait, elle propose de prévenir les habitants par affichage en mairie mais aussi de le mettre sur site.

Mr LANDUYT N. : demande de mettre un panneau double sens sur la rue André Leboeuf pour améliorer la compréhension de cette prise de route.

Demande de procéder à un nettoyage de l'étang au niveau du Marais en coupant les branches qui dépassent. Le Conseil Municipal propose de faire appel à une entreprise d'élagage pour palier à ce problème.

Mr DEFRESNE X. : demande à remettre en état le city stade, réparation des panneaux etc. Il se propose de lister les réels travaux à faire pour chiffrer les besoins afin de le budgétiser pour 2020.

Mme LAMBERT F. : Annonce que le mur du cimetière a bien été refait correctement. Que des pierres blanches sont restées et qu'il serait bien de les réutiliser pour les travaux de l'Eglise.

Mr ZANCZAK P. : dénonce le fait que les véhicules circulent vite sur la rue du Petit Mélicocq mais aussi sur la route de Villers sur Coudun. Que certains conducteurs se sont plaints auprès de lui car ils ont abîmé leur pneu ou leur jante. Sur cela, il leur a répondu que d'autres routes moins chaotiques existaient et qu'ils pouvaient les emprunter pour éviter ce désagrément.

Mr le Maire quant à lui répond que s'il y a plainte cela se règle entre les assureurs et que la commune a mis tout en œuvre pour signifier ce problème par des panneaux.

Mme VANPEVENAGE V. : Nous avons dû réduire des heures de ménage avec notre prestataire actuel pour des raisons de budget, les classes sont lavées 2 à 3 fois par semaine au lieu de tous les jours avant. Après concertation avec l'enseignante de Maternelle qui souhaiterait que la classe soit lavée tous les jours, nous avons étudié la faisabilité avec le service périscolaire, Cécilia, et Mme Tourneux, de faire intervenir sur le périscolaire notre agent de service Mme Tourneux. Nous sommes arrivés à lui dégager une heure de son temps de cantine pour qu'elle puisse nettoyer les sols du périscolaire (aspirateur et lavage du sol), et les animateurs prennent en charge le rangement de l'ensemble du périscolaire ainsi que le nettoyage des tables. Nous avons démarré l'essai depuis le 26 juin et entérinerons par un avenant dès la rentrée de septembre. Mme Vanpevenage remercie l'ensemble de l'équipe pour leur implication afin de satisfaire l'équipe enseignante.

Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance :

OBJET	N°
MAJ RI – JOURS DE PACS	14
MISE EN PLACE PAIEMENT CB – VIREMENT- PAYLIB	15
TELEVERSEMENT DU PLU SUR GEOPORTAIL	16
UTILISATION MESSAGERIE PRO POUR CONVOCATIONS	17
DEMANDE DE SUBVENTION	18
AUGMENTATION PLAFOND DE LA CB	19

(Les délibérations sont à votre disposition pour lecture en mairie)

Signatures des membres :

BOURDON Jacques		GONCALVES Martine	
CARDON Patrick		JOLIVET Bertrand	
COLLE Gérard		LAMBERT Florence	
DEFRESNE Xavier		LANDUYT Nicolas	
DELABIE Marie-Louise		VANDENBROM Claudine	
FONTAINE Valérie		WILLOT Sophie	
FLAMANT Michel		ZANCZAK Philippe	
FLORENCHIE Marie-Claude			